



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



FICHE DE POSTE

« IGE - Administrateur des systèmes d'information »

Etablissement : Rectorat de Bordeaux / PIAD

IDENTIFICATION DU POSTE	
Intitulé du poste	Administrateur des systèmes d'information
Catégorie	A
Corps	Ingénieur d'étude (ITRF)
Branche d'activité	« E » Informatique
Famille professionnelle	Administration et gestion des systèmes d'information
Emploi type	E2A21 – Administrateur des systèmes d'information
AFFECTATION	
Administrative	Rectorat de Bordeaux > DSI > Missions nationales > PIAD
Géographique	Rectorat de l'académie de Bordeaux Site de la tour Paul-Victor de Sèze 3, terrasse Front-du-Médoc 33000 Bordeaux
PRESENTATION DU SERVICE	
Mission principale du service	<p>Le Pôle Informatique d'Aide à la Décision (PIAD) est une entité du ministère de l'éducation nationale dédiée à l'informatique décisionnelle et rattachée à la DSI du rectorat de Bordeaux.</p> <p>Le PIAD assure l'hébergement, la qualification et l'exploitation des applications et outils décisionnels pour l'ensemble des académies et l'administration centrale. Il apporte également un appui technique et méthodologique aux équipes nationales de développement et réalise des missions d'expertise technique.</p> <p>Situé au rectorat de Bordeaux, le PIAD est intégré au département des missions nationales de la Direction des Systèmes d'Information de l'académie. A ce titre, il agit en lien direct avec le service des technologies et des systèmes d'information de la Direction du Numérique pour l'Education (DNE B).</p>
Composition du service	<p>Le PIAD est composé d'un effectif de douze personnes :</p> <ul style="list-style-type: none">- 4 ingénieurs de recherche,- 7 ingénieurs d'études,- 1 prestataire à temps plein, <p>réparties sur 3 domaines :</p> <ul style="list-style-type: none">- le domaine infrastructure et exploitation de services (IES), composé de 4 personnes ;- le domaine intégration, qualification et diffusion (IQD), composé de 5 personnes ;- le pôle d'ingénierie informatique (P2I), composé de 2 personnes.
Positionnement de l'agent dans l'organigramme du service	Sous la responsabilité hiérarchique du chef de domaine IES.

MISSIONS DU POSTE	
Mission principale, raison d'être ou finalité du poste	L'administrateur de système d'information a pour principale mission de garantir la fourniture et l'hébergement du service décisionnel auprès des utilisateurs.
Missions et activités du poste	<p><u>Administration des applications décisionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - suivre les chaînes d'alimentation et effectuer ou coordonner les actions de reprises ; - répondre aux demandes de relances spécifiques (reprise de données « One Shot ») ; - assurer le suivi des incidents et des problèmes remontés par l'outil SESAM, par des messages électroniques ou par des outils de monitoring (nagios) ; - effectuer les analyses des incidents pour les qualifier en vue de les traiter ou de les escalader vers les bons interlocuteurs ; - garantir la sécurisation de l'accès aux données ; - mener des actions d'administration de bases de données de premier niveau (gestion des utilisateurs, des tablespaces, suivi des requêtes, etc.) ; - mettre en production les applicatifs. <p><u>Support – Communication :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - mener des actions de support technique auprès des intervenants de la sphère décisionnelle (équipe de développement nationales, équipes de développement académiques, correspondants ETL, BO etc.) ; - accompagner les équipes académiques dans l'utilisation des outils décisionnels : Oracle ODI – SAP BI4 – IBM DB2 ; - assurer des actions de communication auprès d'acteurs très divers : <ul style="list-style-type: none"> o correspondants techniques académiques ; o MOA du ministère ; o équipes projets nationaux « clientes » des données du PIAD. <p><u>Industrialisation de la production et projets :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer l'évolution des plateformes décisionnelles : nouveaux produits, montées de version, migrations ; - concevoir, planifier et mettre en œuvre des outils permettant d'industrialiser l'exploitation ; - participer à la mise en place et au maintien des environnements de développement pour les équipes nationales ; - assurer le PRA en cas de sinistre majeur. <p><u>Documentation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - rédiger les procédures d'installation, ainsi que les dossiers d'exploitation et de maintenance des applications décisionnelles ; - maintenir la base documentaire du PIAD et enrichir le référentiel des bonnes pratiques (wiki, fiches d'exploitation, etc.) ; - enrichir les procédures d'exploitations métiers.
Relations	<ul style="list-style-type: none"> - Les domaines « IQD » et « P2I » du PIAD. - L'équipe DSI3 en charge de l'infrastructure de l'académie de Bordeaux. - Les équipes de développement nationales de Lille, Caen, DNE B2-2 et le chef de projet national en charge du décisionnel. - Les services informatiques des académies pour l'assistance à l'utilisation. - Les équipes projets nationaux (SIRHEN, AMIA, AAF, ...).

COMPETENCES REQUISES	
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> - Maitriser l'administration des outils de la pile logicielle du PIAD : <ul style="list-style-type: none"> o ETL : ODI, Talend. o SGBD DB2. o Suite logicielle SAP BI4. o Shell Linux Redhat. - Connaître les méthodes et normes « qualité » type ITIL. - Maitriser les techniques de communication et d'animation de réunion. - Savoir alerter et rendre compte à son responsable (par oral et/ou écrit). - Etre disponible et à l'écoute de ses interlocuteurs internes et externes.
Savoir être	<ul style="list-style-type: none"> - Sens de l'organisation. - Autonomie. - Rigueur. - Disponibilité. - Sens relationnel. - Capacité d'adaptation. - Capacité de décision.
CONTACT / CANDIDATURE	
Contact	Direction des systèmes d'information de l'académie de Bordeaux ce.dsi@ac-bordeaux.fr / 05.57.57.38.74
Modalités de candidature	Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par voie électronique à l'adresse ce.dsi@ac-bordeaux.fr avant le 13 novembre 2016.